COMITÉ SKI MONT-BLANC 74

COUPE D'ARGENT U12

Banque Populaire AURA — Trophée Swix

Filles et Garçons U12

Saison 2026/2027

Sommaire

1. Cadre général 2
1.1 Objet et catégorie d'âge 2
1.2 Lieu et dates des finales CA U12 2
2. Déroulement des finales 2
2.1 1er jour — épreuves qualificatives 2
2.2 2ème jour — épreuves qualificatives 2
2.3 Qualification pour la Grande Finale 2
2.4 Grande Finale (11 avril 2027) 2
2.5 Cérémonie 2
2.6 Lots 3
3. Quotas de participation 3
3.1 Quotas par district pour les finales 3
3.2 Quotas d'accès à la finale du Coq d'Or (24-27 mars 2027) 4
4. Cahier des charges de l'organisateur 4
5. Matériel technique et sécurité 4
6. Annexes et révisions 4

1. Cadre général

1.1 Objet et catégorie d'âge

Ce règlement fixe les conditions de déroulement et de qualification des finales de la Coupe d'Argent U12 du Comité Ski Mont-Blanc, ainsi que les quotas d'accès à la finale du Coq d'Or.

- Catégorie concernée : filles et garçons U12.
- Disciplines : Slalom (SL), Slalom Géant (GS), Combi-Race ou Super Géant (SG) pour la grande finale.

1.2 Lieu et dates des finales CA U12

- Finales U12 : 09 au 11 avril 2027 — Les Contamines-Montjoie/ Argentière

2. Déroulement des finales

2.1 1er jour — épreuves qualificatives

- 1 slalom qualificatif en 2 manches pour les filles U12.
- 1 géant qualificatif en 2 manches pour les garçons U12.

2.2 2ème jour — épreuves qualificatives

- 1 géant qualificatif en 2 manches pour les filles U12.
- 1 slalom qualificatif en 2 manches pour les garçons U12.

2.3 Qualification pour la Grande Finale

- 142 skieurs qualifiés, soit 82 garçons et 60 filles.
- Principe de sélection : addition de la meilleure manche de slalom et de la meilleure manche de géant, en points course.

Condition : chaque athlète doit avoir terminé au moins 1 manche dans chaque discipline pour être éligible.

2.4 Grande Finale (11 avril 2027)

- Format : Combi-Race ou Super Géant. Une manche d'entraînement pour tous, puis une manche course chronométrée.
- Tirage au sort à la mêlée, filles et garçons confondus.

2.5 Cérémonie

- Un classement scratch avec podium de la Finale U12.
- Un classement par sexe et année d'âge (U12.1 et U12.2).

2.6 Lots

Épreuves	Année D'âge	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
GS Dames	***2016***										
	2015										
GS Hommes	***2016***										
	2015										
SL Dames	***2016***										
	2015										
SL Hommes	***2016***										
	2015										
SG Hommes	***2016***										
	2015										
SG Dames	***2016***										
	2015										

3. Quotas de participation

3.1 Quotas par district pour les finales

- Garçons : 30 maximum par district. Filles : 25 maximum par district.
- Plafond global : 120 participants.

La liste des coureurs doit être envoyée par chaque responsable de district via le Web FFS.

3.2 Quotas d'accès à la finale du Coq d'Or (24-27 mars 2027)

Le Comité Ski Mont-Blanc dispose d'un quota de 20 places garçons et 20 places filles : 5 places U12 par district.

- Date retour impérative : ***le 7 mars 2027***

4. Cahier des charges de l'organisateur

- La station organisatrice doit posséder une piste homologuée (en cours d'homologation ou de ré-homologation).
- Prévoir un emplacement pour les partenaires, ainsi que la gratuité de leurs forfaits de remontées mécaniques.
- Prévoir des piquets de slalom de diamètre 25 mm.
- Prévoir un traceur de 2ème manche autre que l'entraîneur de la station organisatrice.
- Prévoir une remise de lots et coupes pour les 5 premier(e)s du classement par sexe et année d'âge, pour chaque épreuve.

5. Matériel technique et sécurité

- Protection dorsale homologuée et adaptée à la taille du skieur, casque homologué et collant « cut-resistant » obligatoires pour toutes les compétitions régionales, toutes disciplines.
- Combinaisons autorisées.
- Les farts fluorés (HF) sont interdits, conformément à la réglementation en vigueur.
- L'application sur le terrain de produits de glissement est interdite en compétition, sauf lors des épreuves de vitesse.

Toute infraction peut entraîner une sanction sportive.

6. Annexes et révisions

- Règlement FFS catégorie U12 (ou équivalent en vigueur).
- Règlement spécifique du Coq d'Or (document distinct).
- Protocole commotion cérébrale.